

Découverte d'un vaste réseau de trafic illégal de kévazingo "Non à l'amalgame !"

MSM

Libreville/Gabon

Pour l'Union forestière des industries asiatiques du Gabon (Ufiag), le délit commis par ces opérateurs indécents ne doit pas entacher l'image de toute la corporation chinoise. Tout en invitant au strict respect des lois et règlements en vigueur au Gabon, le syndicat a promis des sanctions sévères à l'encontre de ses membres, reconnus coupables de contrebande de cette essence protégée.

LA découverte, le 28 février dernier, par les agents des Douanes, d'un vaste réseau de trafic illégal de kévazingo impliquant des opérateurs chinois a fait réagir les membres de la communauté chinoise réunis au sein du syndicat de l'Union forestière des industries asiatiques du Gabon (Ufiag).

Dans un communiqué adressé au ministre d'État chargé des Forêts et de l'Environnement, Guy-Bertrand Mapangou, l'Ufiag a invité tous les opérateurs économiques



Photo : DR / L'Union

Le Kévanging, une essence très prisée sur le marché international.



Photo : F. M. MOMBO

Kévanging interdit, mais toujours exploité par certaines entreprises.

chinois de la filière forêt/bois, affiliés ou non au syndicat, à cesser immédiatement toutes activités illégales d'exploitation de cette essence. Le syndicat craint que « ces brebis galeuses » prises en flagrant délit de contrebande, n'entachent l'image de tous les autres opérateurs.

« Pour éviter tout amalgame, en termes de comportements de certains d'entre nous, membres ou non de notre corporation syndicale UFIAG, les dispositions qui suivent seront prises : tous ceux qui, ayant été nommément confirmés de contrefaçon dans l'exercice de leurs activités et mis au banc des



Photo : Abel Eyeghe

Quelques membres de l'Ufiag.

accusés, et qui portent atteinte à l'honneur et à l'image de marque de toute notre communauté, devront donc prendre do-

rénavant leurs responsabilités et subiront une exclusion de notre corporation syndicale ; tous les faits et acteurs indisciplinés se-

ront, de surcroît, enregistrés et divulgués par notre syndicat au sein de la communauté chinoise », indique le communiqué. En effet, selon le syndicat, une société d'entrepôt, Yuntung, serait accusée injustement dans l'affaire d'exploitation illégale du Kévanging, découvert par les agents de la douane, le 28 février dernier au port à bois d'Owendo. Cette affaire, qui a fait la Une de plusieurs médias, a motivé le syndicat à apporter des éclaircissements sur ce dossier.

« Cette situation est généralisée dans toute la communauté chinoise, sans tenir compte d'une ana-

lyse objective. Car, il y a des sociétés qui travaillent en toute légalité et qui respectent la Loi des Eaux et Forêts. Ces sociétés "bons élèves" devraient être encouragées et accompagnées, en vue d'accroître leurs investissements au Gabon », souligne le syndicat.

Selon l'Ufiag, il convient de souligner que les anciens stocks de kévazingo déclarés, identifiés et contrôlés par les services des Eaux et Forêts au cours de plusieurs missions sur l'ensemble du territoire national, avant la décision interdisant son exploitation et exportation ne sont pas concernés par les supputations relatives à la contrebande. Toutefois, le kévazingo et les autres essences retrouvées dans les containers sous formes d'équarris sont délictueux.

Aujourd'hui, la Chine est le premier partenaire économique du Gabon. L'implication des opérateurs économiques asiatiques dans la filière forêt-bois gabonaise représente près de 74% des superficies attribuées à l'exploitation forestière.

Technologies et entrepreneuriat

Startups, des conseils pour être leader

I.M

Libreville/Gabon

Les startups offrent d'énormes opportunités de créer des entreprises en Afrique, il faut simplement oser. C'est le message de Erouane Lengard Okenkali aux étudiants africains. Jeudi dernier, il a donné une conférence lors des "Jeudis du numérique" à Akanda.

« MA première entreprise dans les TIC était une société d'hébergement Web dès l'âge de 23 ans, et j'ai eu la possibilité de concevoir et d'héberger des sites Web de clients du

monde entier, d'Afrique du Sud, d'Amérique, de France, du Botswana et du Gabon. J'ai tout fait depuis le confort de ma chambre d'étudiant à Cape Town », a affirmé Erouane Lengard Okenkali, fondateur en avril 2017 d'une nouvelle entreprise baptisée "EntrepreLeaders House". Pour lui, les jeunes Gabonais doivent saisir les opportunités qu'offrent les technologies, en créant des startups.

C'est pour accompagner ceux qui ont l'âme entrepreneur qu'il a fondé "EntrepreLeaders House", en Afrique du Sud (Cape Town). Une entreprise spécialisée dans le conseil

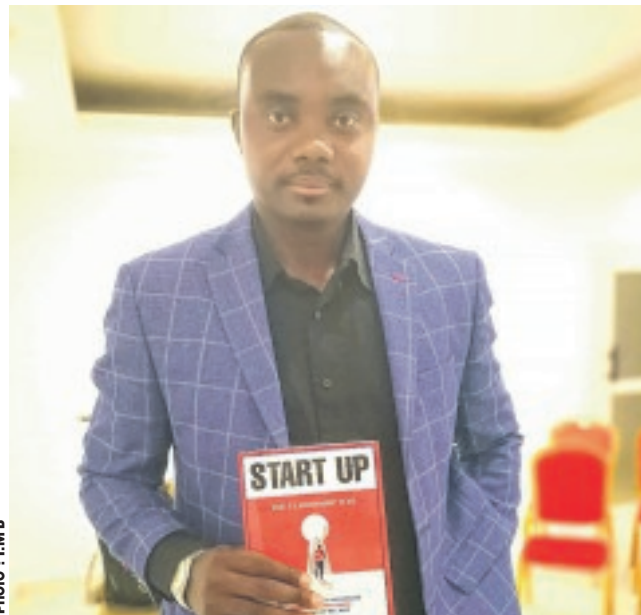


Photo : I.M.B

Erouane Lengard Okenkali, fondateur de EntrepreLeaders House.

des plus jeunes entreprises de 0 à 3 ans. Lors de sa rencontre avec les étudiants de Digital business school, jeudi dernier à Akanda, M. Okenkali a exprimé une conviction: « Un produit ou une entreprise naît d'abord de la volonté de résoudre un problème » que rencontrent les hommes, les femmes ou les organisations.

En Afrique du Sud où il officie, Erouane Lengard Okenkali sait que la notoriété, donc la fortune future, passe par l'animation des ateliers, des conférences et des publications. Aussi, a-t-il commis un ouvrage

orienté vers le conseil : "Start-Up The Leadership Way" (Start-up, la voie du Leadership)".

« En tant que consultant de startups, je m'entretiens avec de nombreuses jeunes entreprises chaque semaine. Cela m'a donc apporté une connaissance directe des besoins et challenges actuels des jeunes entrepreneurs », explique-t-il. D'où ce livre. M. Okenkali est optimiste pour son pays : il y a frémissement des startups au Gabon. « J'ai maintenant identifié un marché clair au Gabon et publierai donc une version française du livre d'ici septembre 2019 », a-t-il conclu.

Contrat d'apprentissage jeunesse (Caj)

Le beau geste de la Sobraga

JM

Libreville/Gabon

FIDÈLE à ses engagements, la Société des brasseries du Gabon (Sobraga) a accueilli, dernièrement, dans ses installations d'Oyem, ses deux nouveaux jeunes apprentis. Ces derniers ont été recrutés dans le cadre de la convention des Contrats

apprentissage jeunesse (CAJ) avec l'Office nationale de l'emploi (ONE). Les responsables de l'usine Sobraga du Woleu-Ntem, ainsi que la direction provinciale de l'ONE, ont ratifié les deux contrats qui permettront à ces deux jeunes Gabonais de s'enrichir d'une expérience professionnelle exceptionnelle au sein d'une des plus grandes entreprises du pays.



Photo : Abel Eyeghe

Les heureux stagiaires au sein de la Sobraga Oyem.

Le premier, Claude Alex Kiyende, rejoindra les services généraux de la Sobraga en qualité d'aide magasinier, et Yoane Kevin Engonga Lanyo également au services généraux, mais en qualité de peintre. Signé le 7 mars 2018 pour une durée de deux ans, l'accord de partenariat entre la Société des brasseries du Gabon et l'ONE consiste à faire bénéficier aux impétrants une expé-

rience professionnelle au sein des installations de la Sobraga, notamment dans des domaines des opérateurs machine, de la maintenance, de la mécanique et de l'électricité.

Ce contrat a pour objectif de former 140 jeunes, âgés de 16 à 35 ans, en leur apportant un véritable accompagnement durant leur apprentissage et développer leurs compétences.